

COMMUNE DE PECQ

RAPPORT ANNUEL DEVELOPPEMENT RURAL

2022

ANNEXE 1 : SITUATION GENERALE DE L'OPERATION

PCDR approuvé par le GW le 17 décembre 2015, fin de validité le 31 décembre 2018

Une demande de prolongation de la validité du PCDR a été introduite et présentée au PAT le 19 novembre 2021, validée par le GW le 17 février 2022 pour une durée de 5 ans

ANNEXE 2: TABLEAU DETAILLANT L'AVANCEMENT PHYSIQUE ET FINANCIER D'UN PROJET EN PHASE D'EXECUTION DE TRAVAUX

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
Faisabilité 2016	PCDR classique PwDR 2007-2013 ¹ PwDR 2014-2020 : M 7.4	Aménagement de la Place d'Esquelmes	Assurer la qualité des vecteurs d'échange	13.473,64 €
		Etats d'avancement physique du projet :		Date :
		Désignation de l'auteur de projet :		
		Approbation de l'avant-projet par l'A.C.		13/11/2017
		Approbation de l'avant-projet par la R.W		12/2017
		Approbation du projet par l'A.C.		26/11/2019....
		Approbation du projet par le Ministre		
		Adjudication :		
		Décision d'attribution du marché		
		Approbation de l'attribution du marché par le Ministre		
		Début des travaux		
		Réception provisoire		
		Décompte final		
		Réception définitive		
		Etat d'avancement financier du projet :		Montant :
		Montant conventionné à 100%		
		Montant du subside développement rural		
		Montants cumulés payés à l'entrepreneur		
Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside

¹ Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

	inutiles)			
Exécution 2017	PCDR classique PwDR 2007-2013 ² PwDR 2014-2020 : M 7.4	Création d'un espace de quartier à Obigies	Assurer la qualité des vecteurs d'échange	424.297.32 €
		Etats d'avancement physique du projet :		Date :
		Désignation de l'auteur de projet :		18/08/2017
		Approbation de l'avant-projet par l'A.C.		
		Approbation de l'avant-projet par la R.W		
		Approbation du projet par l'A.C.		
		Approbation du projet par le Ministre		
		Adjudication :		
		Décision d'attribution du marché		
		Approbation de l'attribution du marché par le Ministre		
		Début des travaux		
		Réception provisoire		
		Décompte final		
		Réception définitive		
		Etat d'avancement financier du projet :		Montant :
		Montant conventionné à 100%		
		Montant du subside développement rural		
		Montants cumulés payés à l'entrepreneur		

Collège communal du 30 décembre 2022 proposition d'abandon a validé par Conseil Communal

² Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

ANNEXE 3: TABLEAU RAPPORT COMPTABLE ET FONCTIONNEMENT D'UN PROJET TERMINE (Décompte final < 10 ans).

Sans objet

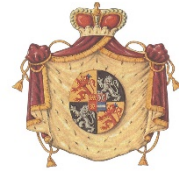
ANNEXE 4: RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL

Année de l'installation de la CLDR	Année d'approbation du Règlement d'ordre intérieur	Dernière date de la modification de composition de la CLDR	Dernière date de modification du Règlement d'ordre intérieur
Nouvelle composition 2019	2019	Démissions de Samuel Debacker et Véronique Lambert remplacée par Christine Ducoulombier	24/06/21
Date des réunions durant l'année écoulée	23/03/22	Nombre de présents	11 + 4 excusés
	23/06/22		13
Réflexion sur l'opération de développement rural			
	Approbation du PCDR par GW le 17 février 2022 pour 5 ans Réunion de lancement du programme de l'année par la CLDR (mars) Lancement de la page web « developpementruralpecq » Réunion citoyenne choix des projets BiodiverCité le 04/2022 Lancement du 1 ^{er} budget participatif communal Analyse des candidatures du Budget participatif par la CLDR (juin) Présentation de l'avant-projet du projet de maison de quartier d'Obigies à la CLDR et aux riverains (juin) Rencontre des utilisateurs de l'ancienne maison communale de Warcoing afin de répondre à l'appel à projet Tiers-lieux (septembre)		
Propositions de projets à entreprendre			
Numéro fiche-projet	FP 10		
Intitulé du projet	mobilité douce : concrétisation PIMACI et cartographie participative		

Priorité du projet	1
Calendrier d'exécution	
Numéro fiche-projet	23
Intitulé du projet	Pérennisation du patrimoine culturel – aide à l'inventaire des Amis de Jules
Priorité du projet	1
Calendrier d'exécution	

ANNEXE 5: PROGRAMMATION DANS LES TROIS ANS AVEC RECHERCHE DES MOYENS FINANCIERS

	Priorité du PCDR	Intitulé et numéro du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	
				Dénomination	Pourcentage intervention
Année rapport annuel + 1 an	1	Fiche n°10 Développer un réseau de mobilité douce sécurisée	500.000 €	DR	
				PIMACI	
Année rapport annuel + 2 ans	1	Fiche n°18 Valorisation écotouristiques des 3 coupures de Pecq et de la Vallée de l'Escaut		Appel projet résilience Biodiversité Climat	
		Fiche 36 Remembrement interdisciplinaire			
Année rapport annuel + 3 ans		Logement Atelier rural			



Pecq - Compte rendu de la Commission Locale de Développement Rural du 23 mars 2022

Présents : Julie Lepoutre – Présidente.

Michel Larmuseau, André Demortier, Agnès Vandendriessche, Catherine Badts, Peggy Kerteux, Olivier Ringeot, Christian Hanssens, Yves Dubart, François-Xavier Hicart, Gabrielle Nuttin, Jean-Pierre Roland

FRW : Régine Dubrulle

Administration communale : Nathalie VANCLES

Excusés : Marie Nutin, David Dumalin, Virginie Renaut, Vincent Vancoppenolle

1. Approbation du PV de la réunion du 24.06.2021 (envoyé par mail le 30.06.2021)

Hormis une faute d'orthographe du nom d'un membre de la CLDR, aucune remarque n'est formulée ; le document est approuvé.

2. Retour demande de prolongation et présentation au PAT

Les étapes ayant conduit in fine à l'approbation par le gouvernement wallon de la demande de prolongation de la validité du PCDR sont présentées via un montage Powerpoint (en annexe).

3. Présentation site web ODR

La nouvelle circulaire relative aux opérations de développement rural impose aux communes une communication grand public sur l'opération et le PCDR ; cela peut se faire via le site internet de la commune ou via un site « Weebly » animé par la FRW ; c'est cette seconde option qui a été choisie par la commune.

L'alimentation du site est terminée et après quelques étapes de validation il sera mis en ligne ; la CLDR recevra un mail pour le consulter. Son architecture et ses grandes lignes sont présentées en avant-première à la CLDR.

4. Biodiversité : point projet 2021 et perspective 2022

Julie Lepoutre rappelle la justesse des délais entre l'appel à projet et le dépôt des dossiers pour le volet 2021 ; les projets ayant été sélectionnés pour 2021 sont présentés, à savoir la formation des agents des espaces verts à la problématique des espèces exotiques envahissantes, la plantation d'arbres du nouveau-né, la distribution d'arbres en novembre et la pose de boudins végétalisés à la coupure des Albronnnes. Sur ce point, il est relevé qu'une première tentative a échoué il y a quelques années. Il est répondu que les techniques ont évolué en tenant compte des erreurs de conception (protection contre les rats musqués).

Les types de projets éligibles pour l'édition 2022 sont présentés dans les grandes lignes ; une information grand public, à laquelle sont invités les membres de la CLDR se tiendra le 21 avril à 18h30 à la maison communale. Il s'agira de recueillir les premières idées de projets.

5. Rapport annuel 2021

Le rapport est présenté à la CLDR ;

Concernant les projets en cours, la présidente signale que l'orientation pour l'aménagement du site de l'Epine a été revue ; d'une maison de quartier, le projet s'orienterait vers un espace dédié à la pédagogie et l'accueil de classes vertes en lien avec les activités de la Maison de Léaucourt. Le projet sera présenté dans le détail lors d'une future réunion de CLDR. Le problème d'accès et de stationnement des véhicules est rappelé, il sera à intégrer dans la réflexion. Julie Lepoutre signale que la nouvelle vocation prendra en compte cette problématique.

L'aménagement de l'ancienne maison communale de Warcoing (FP 15) en bâtiment multiservices fera l'objet d'une demande de convention faisabilité. L'équipe de l'ATEAP (FRW) s'est rendu sur place le 15 mars pour préciser la fiche projet et rendra rapport à la commune.

Lancement Budget participation communal en avril 2022 (5,000 €).

Séance d'information énergies alternatives – septembre.

6. Divers

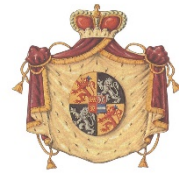
Aucun point n'est relevé.

La Secrétaire,

Régine Dubrulle
Fondation Rurale de Wallonie

La Présidente,

Julie Lepoutre



Pecq - Compte rendu de la Commission Locale de Développement Rural du 23 juin 2022

Présents : Julie Lepoutre – Présidente

Michel Larmuseau, André Demortier, Catherine Badts, Peggy Kerteux, Olivier Ringoet, Christian Hanssens, Yves Dubart, François-Xavier Hicart, Gabrielle Nuttin, Jean-Pierre Roland, David Dumalin, Vincent Verbeke, Vincent Vancoppenolle

FRW : Régine Dubrulle – Eric Evrard

Administration communale : Nathalie Vancles

Excusées : Marie Nutin, Virginie Renaut

1. Approbation du PV de la réunion du 23.06.2022

Le document est approuvé.

Julie Lepoutre fait le point sur les projets introduits dans le cadre de BiodiverCité 2022, à savoir la distribution d'arbres à la Ste Catherine, la pose de panneaux didactiques pour 2 coupures (Albronnnes et Hazard) et sur les sites en gestion différenciées, l'achat de semences pour des prés fleuris et la formation du personnel y liée ainsi qu'une formation sur la végétalisation des cimetières.

Enfin le site de la mare de la Loguette a été aussi repris (installation d'une petite clôture et de panneau d'info).

Pour ce dernier, Eric Evrard fait le point : suite à la réunion du 21/04 (info publique sur le projet BiodiverCité) le CREL a été associé et a confirmé l'intérêt du site, notamment comme lieu de reproduction du crapaud commun. Une gestion s'avère nécessaire pour limiter le développement des saules et des arbres à papillons. Ces derniers seront éliminés par une intervention lors d'été solidaire en juillet tandis que l'élimination des saules, intervention beaucoup plus lourde, se fera à l'automne ; les riverains y seront associés par le biais d'une toute boîte d'information.

Les remarques suivantes sont émises par la CLDR :

- quid de la destruction d'espèces trouvant refuges dans les crêtes de talus lors des fauches ?

- Une opération de protection des nids de busards de roseaux en collaboration avec les agriculteurs ne pourrait-elle pas être menée sur l'entité comme c'est le cas sur Celles, commune voisine ?

Eric Evrard explique que ces réflexions pourraient être approfondies au sein d'un groupe de travail biodiversité de la CLDR avec, pourquoi pas, des représentants de conseils cynégétiques.

2. Budget participatif 2022 – Analyse des candidatures

Julie Lepoutre rappelle qu'un budget de 5.000€ est alloué et que plusieurs canaux de communication ont été employés pour promouvoir cette initiative (presse, réseaux sociaux, site web communal) ; deux projets ont été déposés : la pose d'infrastructures sportives à la cité de Pecq et la pose d'une vitrine d'information + des cendriers dans chaque village.

Régine Dubrulle présente les résultats de l'analyse des 2 dossiers déposés et confirme leur validité.

La CLDR estime les deux projets pertinents mais un choix s'impose étant donné le dépassement de l'enveloppe.

Plusieurs membres soulignent l'état de délabrement des espaces d'affichage publics et confirment que l'installation de valves correctes serait un plus.

Le projet pour la cité pourrait être retenu et dans ce cas, le solde étant insuffisant pour l'installation d'une valve dans chaque village, la pose des vitrines pourrait être prise en charge par une autre source de financement et reportée et prioritaire pour l'édition 2023 du budget participatif.

Julie Lepoutre proposera cette analyse du jury au collège communal.

3. Rénovation de l'ancienne Maison communale de Warcoing et ses abords directs en maison multiservices – Demande de convention-faisabilité – point reporté

4. Maison de quartier à Obigies « l'Epine » - Présentation avant-projet remanié.

Suite à la présentation de l'auteur de projet de la dernière option en date, à savoir une démolition du bâtiment existant et des garages vétustes et une construction en lieu et place du bâtiment actuel, la CLDR émet les remarques suivantes ; celles-ci sont également émises par les riverains invités qui rejoignent la réunion pour ce point.

Le regret de ne pas avoir été associés à la co-construction depuis la dernière réunion il y a 4 ans.

Le fait qu'il n'y ait pas de demande de l'associatif local.

Que les activités qui s'y dérouleront à savoir des fêtes et qui pourraient y voir le jour (classes vertes) engendreront des nuisances en termes de bruit et charroi.

Que l'accès ne soit pas aisé et que le stationnement soit insuffisant.

Que la zone soit problématique en terme géotechnique (puits naturels observés dans des parcelles du hameau).

Julie Lepoutre précise que les activités qui s'y dérouleront seront d'ordre associatif et qu'il ne sera pas question d'y organiser des activités festives, d'autres salles étant disponibles dans l'entité à cet effet.

Elle rappelle la notion de classes vertes « nature », les tranches d'âges visées et l'encadrement y lié ce qui démystifie l'idée de nuisances sonores

En ce qui concerne le délai, la FRW précise qu'il s'explique par l'échéance de validité du PCDR et le temps consacré au travail de révision de celui-ci. Le PCDR étant de nouveau actif, le travail sur le projet peut être réactivé.

Pour participation de la CLDR à la conception du projet, la FRW rappelle qu'il n'était pas possible de partir d'une page blanche puisque les contraintes réglementaires imposent de reconstruire uniquement sur l'existant, l'affectation au plan de secteur étant agricole.

En terme de mobilité, l'auteur de projet rappelle que la marge de manœuvre est restreinte pour les stationnements et la voirie (zone agricole) ainsi que pour la création d'un second accès vu la déclivité du site. Il confirme qu'une étude géotechnique devra être réalisée vu la nature du sous-sol.

Pour ce qui concerne le désintérêt de l'associatif local en terme de demande, la FRW rappelle que la demande était réelle lors de l'intégration de ce projet dans le PCDR ; les agents soulignent que c'est l'occasion pour le collectif de riverains de se réappropriier le site et de faire preuve d'imagination s'il le souhaite.

NDLR : post réunion quelques membres se sont engagés à y réfléchir pendant les vacances et revenir avec des idées.

La FRW rappelle que les options devront également être soumises à la tutelle du développement rural qui subsidie les projets et être validée.

La commune comprend la position des riverains échaudés par le passé et ce en raison des activités qui s'y sont tenues et les désagréments engendrés (camps de vacances et autres activités dérangeantes).

Pour réinstaurer le dialogue et les associer au projet, il est proposé l'établissement d'un règlement d'occupation sur lequel ils pourraient donner leur avis et émettre leurs propositions et/ou la création d'un comité d'utilisateurs au sein duquel un/des représentant(s) du quartier y serai(en)t associé(s).

Pour le volet technique, deux démarches vont être enclenchées : une étude géotechnique et la réflexion sur la faisabilité d'un accès secondaire depuis la rue de Frayère.

La FRW proposera au Collège de mener un sondage d'intérêt auprès de la population pecquoise via un questionnaire en ligne. Ceci se fait régulièrement pour d'autres communes.

Suite à quoi une réunion de CLDR élargie aux riverains sera reprogrammée pour faire le point.

5. Divers

Aucun point n'est relevé.

La Secrétaire,

Régine Dubrulle
Fondation Rurale de Wallonie

La Présidente,

Julie Lepoutre